



Transmission patrimoines descendants

Par **Serge**, le **05/07/2009** à **20:32**

Bonjour,

Je souhaiterai minorer au maximum le patrimoine en héritage pour l'une de mes 2 filles, mais favoriser au maximum ma petite fille, fille de ma fille désignée ci devant. Merci de m'éclairer sur les possibilités légales (démarches, montants et % possibles, etc.....)

Cordialement

Serge